

Publication de mon livre « Cyberstructure »

Stéphane Bortzmeyer

<stephane+blog@bortzmeyer.org>

Première rédaction de cet article le 4 décembre 2018

<https://www.bortzmeyer.org/livre-publie.html>

Je viens d'écrire un livre nommé « Cyberstructure / Internet, un espace politique » et qui parle des relations entre l'architecture technique de l'Internet et la politique, notamment les droits humains. Il est publié chez C & F Éditions <<https://cfeditions.com/>>. Pour les différents moyens de l'acheter, vous pouvez regarder le site web d'accompagnement <<https://cyberstructure.fr/>>.

Vous n'y trouverez pas la Nième diatribe sur les méchants GAFA, leurs impôts et leurs pratiques de surveillance. D'abord, cela a déjà été largement décrit ailleurs, et je n'avais pas grand'chose d'original à ajouter sur ce point. Mais, surtout, j'avais envie de parler d'autre chose, des parties moins visibles de l'Internet, de son infrastructure. C'est donc forcément un peu technique mais ce livre n'est normalement pas destiné aux informaticiens. Il comporte une première moitié d'explications sur le fonctionnement de l'Internet (si vous lisez les RFC, vous connaissez probablement déjà le contenu de cette première partie). Et la seconde moitié est composée d'une série d'études de cas sur des sujets politiques que je trouve pas assez traités, perdus dans les débats sur Facebook et Google.

Pourquoi avoir écrit un livre, alors que je pouvais tout mettre sur mon blog? Un avertissement d'abord : je ne partage pas du tout le point de vue conservateur comme quoi seuls les livres et les articles du Monde sont sérieux, le reste étant du travail d'amateur internaute. (Et les plus conservateurs des conservateurs sont encore pires, considérant que le livre n'a ses propriétés magiques que s'il est imprimé sur papier. Le contenu ne compte pas, pour eux, seule la forme papier est importante.) Il y a des tas de livres ridicules et inutiles, et plein d'articles de blog (ou de fils de discussion sur les réseaux sociaux) remarquables et qui font réfléchir. Par contre je ne pense pas non plus que tout est pareil : un livre a des propriétés différentes de celles d'une série d'articles de blog (pas supérieures ou inférieures, différentes).

Il y avait donc plusieurs raisons pour faire un livre (si vous vous intéressez au contenu du livre et pas aux états d'âme de l'auteur, vous pouvez arrêter cet article ici et aller vous procurer le livre et le lire <<https://cyberstructure.fr/ou-acheter.html>>):

- L'argent (vous noterez que le livre n'est pas sous une licence libre, quoique elle soit assez libérale <<https://edition-equitable.org/>> et qu'il n'y ait pas de menottes numériques pour la version EPUB chez l'éditeur). Non, je rigole : écrire un livre et le vendre rapporte certes de l'argent mais ce n'est pas rentable. L'auteur (moi, en l'occurrence) touche une avance fixe, et un pourcentage sur chaque exemplaire vendu (pourcentage qui est une minorité du prix de vente) mais cela ne compense pas le temps que cela prend. Si j'avais passé ce temps à des activités commerciales plus rentables, j'aurais gagné bien plus. (Pour mon blog, l'appel à m'envoyer des bitcoins <<https://www.bortzmeyer.org/bitcoin-blog.html>> n'a pas rapporté grand'chose.) Pour un Guillaume Musso ou un Marc Levy, qui ont des revenus conséquents, il y a des milliers d'auteurs qui ne gagnent pas d'argent, en tout cas pas en proportion du temps passé et des efforts déployés. Notez au passage que cela invalide la ridicule propagande des ayants-droits « si les créateurs ne sont pas rémunérés, il n'y aura plus de création ». Il suffit de voir le nombre toujours croissant de livres publiés (malgré le méchant Internet qui soi-disant tue les artistes), dont la plupart ne seront pas des best-sellers, ni même des bonnes ventes, pour se rendre compte que la grande majorité des auteurs écrivent parce qu'ils **désirent** écrire, pas dans l'espoir d'un gain financier.
- Le prestige. Eh oui, chacun ses faiblesses. C'est flatteur de se voir en librairie, même si on n'est pas invité à une émission à la télévision. C'est particulièrement vrai en France, où l'objet-livre reste relativement sacré.
- La diffusion des idées. Un livre, diffusé par un éditeur, et ayant une distribution physique, permet de toucher des gens différents. Certes, grâce à l'Internet, tout le monde peut mettre par écrit ses pensées (ou sur une vidéo, pour toucher les gens qui ne savent pas lire) et le monde entier peut alors y accéder. C'est le gros avantage de l'Internet, et la raison pour laquelle les autorités en place veulent à tout prix le « civiliser », c'est-à-dire faire rentrer le torrent dans son lit. Mais le fait que le monde entier **puisse** y accéder ne signifie pas qu'ils vont le faire effectivement. Pour des raisons très variées, certaines mauvaises et d'autres bonnes, un livre reste encore, en 2018, un moyen plus efficace pour atteindre certains publics.
- Une nouvelle expérience. Une caractéristique importante de ce livre est que c'est un travail d'équipe. Je peux écrire des articles sur mon blog (comme celui que vous êtes en train de lire) et les publier tout seul, sans rien demander à personne. Cela a des avantages (rapidité, contrôle de tous les détails, cohérence du texte) mais aussi des inconvénients. Avoir des regards extérieurs, discuter du contenu avant publication, est très bénéfique. Un travail qui soit davantage collectif est une expérience que j'avais envie de tenter.
- La qualité. Un livre permet aussi de déléguer certaines tâches, comme la mise en page, sur lesquelles je n'ai aucune compétence. Non seulement cela donne un meilleur résultat (le livre est plus agréable à lire) mais cela force l'auteur à se concentrer sur le contenu, au lieu de passer des jours à perfectionner ses macros LaTeX.

Notez bien qu'un livre n'est pas forcément sur papier. Les réactionnaires qui déplorent la disparition du livre au profit du méchant numérique font parfois un éloge nostalgique du papier, supposé avoir des propriétés merveilleuses. En fait, les arguments que j'ai donnés plus haut en faveur du livre sont pour la plupart tout aussi vrais pour le livre numérique que pour le livre papier. La forme papier a des tas d'avantages (lecture en plein soleil, dans son bain, pas de dépendance vis-à-vis du courant électrique, probablement une meilleure conservation sur le long terme), mais un livre ce n'est pas juste une forme physique ! C'est avant tout le travail des personnes qui ont écrit, relu, corrigé, discuté, mis en page, et ce travail est ce qui fait la valeur du livre. (Pour une excellente étude sur les usages de l'objet livre, je vous recommande Le livre-échange <<https://www.bortzmeyer.org/livre-echange.html>>, chez le même éditeur.)

Après ces considérations générales, comment s'est passée la réalisation de ce livre particulier ? D'abord, un conseil général aux auteurs (personne n'écoute les conseils, et à juste titre) : cela prend toujours plus de temps que prévu. Je croyais que ce serait l'affaire de deux ou trois mois, mais cela a été bien plus long :

- Plusieurs discussions préparatoires avec l'éditeur en 2017, pour essayer de cerner un peu en quoi consistera ce livre. (Je décris ici le processus de production de mon livre : d'autres ont été faits différemment, par exemple par un auteur apportant à un éditeur un livre déjà fini.)

-
- Novembre 2017, j'écris une section du livre (celle sur les « boitiers intermédiaires »), pour tester mon style et discuter avec l'éditeur. J'écris aussi un plan détaillé.
 - Décembre 2017, le format est décidé, le plan fini, l'écriture commence.
 - Les vacances de fin d'année 2017 voient une bonne partie de l'écriture être faite. Les dates des fichiers me rappellent que la section sur le chiffrement a été faite le 31 décembre et finie à 18h30, la section sur les problèmes liés à l'Internet étant commencée le 1 janvier à 12h00. Les programmeurs ne seront pas surpris d'apprendre que, quand on écrit un livre, on produit parfois plein de contenu en une semaine, qu'on passe ensuite deux mois à corriger, modifier, vérifier. Le nombre de signes n'est donc pas une bonne métrique de l'avancement du travail.
 - Février 2018, le travail n'avance pas assez vite (je suis salarié et je ne peux pas écrire à temps plein). Sur le conseil d'une auteure, je prends une semaine de congés pour une « retraite » d'écriture. Après avoir envisagé d'aller dans un monastère (nombreux sont ceux qui louent des chambres aux cadres surmenés cherchant un moment de concentration tranquille), je loue un petit appartement à Chivres-Val (où il n'y a pas beaucoup de distractions, surtout en hiver, ce qui aide au travail) et une grande partie du livre est alors faite. Je recommande la méthode : une semaine seul, sans sortir, et sans interruptions, c'est fou ce que ça augmente la productivité.
 - Mars 2018, première relecture extérieure. Évidemment, la relectrice trouve plein de problèmes et suggère de nombreuses modifications. Ces relectures sont une des grandes différences avec mes articles sur ce blog. Sur ce blog, personne ne voit les articles avant parution. Parfois, il y a des remarques ensuite, que j'intègre dans certains cas, mais c'est très différent d'une relecture a priori, où il peut être nécessaire de changer des choses importantes, ce que j'ai psychologiquement du mal à faire. Écrire lorsqu'il y a des relectrices nécessite d'abandonner son attitude défensive (« mais il est très bien, mon livre ») et d'accepter des remarques critiques. Au passage, je remercie mes relectrices de leur honnêteté et de leur franchise (« ce passage est incompréhensible, il faut le refaire »).
 - Mai 2018, contrat avec l'éditeur signé. Les contrats d'édition sont souvent signés une fois le livre largement rédigé.
 - Juin 2018, beaucoup de relectures extérieures, et donc beaucoup de changements à faire.
 - Juillet 2018, premier envoi à l'éditeur, pour un premier avis. J'ai reçu plein de remarques au stylo rouge sur un exemplaire papier (le papier est un bon support pour les relectures et corrections, surtout l'été quand on est dehors). Vacances en août où je lis les corrections, et apporte des modifications.
 - Septembre 2018, deux relectures particulièrement pointues, qui trouvent de nombreux problèmes, et pas mal de fautes d'orthographe ou de grammaire que je pensais éradiquées depuis longtemps. Puis c'est l'envoi de la version « stable » (à ce stade, on ne peut pas encore dire « définitive ») à l'éditeur.
 - Novembre 2018, réception du projet de couverture du livre (faite par Nicolas Taffin, de C & F Éditions <<https://twitter.com/hervelc/status/1055392615598833664>>), et du projet de livre mis en page.
 - Même mois, après correction du projet, et réalisation de la couverture, envoi à l'imprimeur.
 - 17 novembre, première mention publique au Capitole du Libre <<https://www.bortzmeyer.org/capitole-du-libre-2018.html>> à Toulouse.
 - Premier exemplaire imprimé reçu le 3 décembre 2018.
- Le livre, à son arrivée :

À plusieurs reprises, je me suis dit « là, c'est bon, c'est terminé », avant qu'un.e relecteur.rice ne me fasse des remarques précises dont la prise en compte nécessitait un sérieux travail. Bref, écrire est un marathon, pas un sprint.

Les lecteurs.rices de mon blog verront que certaines sections du livre ont été recopiées depuis mon blog. C'est le cas par exemple de celle sur la neutralité <<https://www.bortzmeyer.org/neutralite.html>>. De même, la section sur l'internationalisation a été reprise depuis l'ouvrage collectif Net.Lang <<https://www.bortzmeyer.org/net-lang.html>>, avec l'autorisation de l'éditeur. Mais la plus grande partie du contenu est originale.

Si vous vous intéressez à la partie technique du travail (quel logiciel j'ai utilisé, etc), voyez mon autre article <<https://www.bortzmeyer.org/livre-tech.html>>.

Et le contrat avec l'éditeur? C'est un document de sept pages, évidemment à lire soigneusement. Parmi les différents articles du contrat, j'ai noté :

- L'article 2 dit que la responsabilité juridique revient à l'auteur. Si Vincent Bolloré fait un procès car on a parlé de lui d'une manière qu'il n'approuve pas, c'est à l'auteur de se débrouiller, il ne peut pas se cacher derrière l'éditeur.
- Les droits d'auteur comprennent un à-valoir fixe, puis un pourcentage de 8 % par exemplaire. (Cf. plus haut sur la rentabilité de l'écriture d'un livre.)
- J'ai cédé les droits d'adaptation en bande dessinée [Caractère Unicode non montré ¹] mais pas ceux d'adaptation au cinéma [Caractère Unicode non montré].
- J'ai aussi cédé les droits de traduction. Je serais d'ailleurs très heureux que ce livre soit traduit. Ce n'est pas tellement utile pour l'anglais, où il y a déjà beaucoup de textes sur la politique et Internet, mais cela serait très souhaitable dans d'autres langues. Donc, si vous connaissez traducteurs et éditeurs étrangers qui seraient intéressés, n'hésitez pas à me les signaler.

Cet article est l'occasion de remercier une nouvelle fois celles et ceux qui ont contribué à ce livre, à commencer par Hervé le Crosnier, qui s'est beaucoup démené pour que ce livre naisse. Un livre n'est pas fait que par un-e auteur-e. De même que, dans la programmation, les gens qui signalent des bogues et font des rapports de bogue détaillés sont un élément indispensable du succès, de même relecteur-e-s, éditeur-e-s, maquettistes et imprimeur-e-s méritent les chaleureux remerciements que j'envoie ici.

En conclusion? Malgré le discours à la mode comme quoi les gens n'arrivent plus à lire quoi que ce soit de plus long qu'un tweet, malgré la tendance à ne mettre comme documentation, même technique, que des vidéos, on ne peut pas dire que le livre soit menacé de disparition : il y en a toujours autant d'écrits, et les salons consacrés aux livres ne désemplassent pas. Sont-ils lus? Je ne sais pas, mais comme dit plus haut, l'auteur de livre n'est pas rationnel : il ou elle écrit car il ou elle **veut** écrire.

1. Car trop difficile à faire afficher par L^AT_EX